



Lettre n° 11 du 3 juin 2015

« La France ne le sait pas, **mais nous sommes en guerre avec l'Amérique**. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans morts. Apparemment (...) Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, **ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde**. Une guerre inconnue, une guerre permanente, sans morts apparemment, et pourtant, une guerre à mort... »

(François MITTERRAND)

Monsieur, madame le Maire,

Dans ce nouveau numéro de la « Lettre aux Elus » que vous trouverez ci-après, vous est notamment proposée une analyse sommaire de la portée du **projet de traité TTIP** (en français : **Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement**) élaboré conjointement par les instances dirigeantes des Etats-Unis d'Amérique et celles de l'Union européenne et dont l'adoption, à en juger par les rares déclarations officielles, ne serait plus qu'une question de mois.

**Jean-Claude JUNCKER**, nouveau président de la Commission de l'UE - qui a défrayé la chronique en novembre dernier pour avoir été reconnu comme le facilitateur, alors qu'il était Premier ministre du Luxembourg, des « **tax rulings**<sup>1</sup> » permettant à d'innombrables multinationales, notamment nord-américaines, d'échapper à l'impôt dans les pays où s'exercent leurs activités, a en effet inscrit le TTIP parmi ses priorités pour 2015<sup>2</sup>.

Ce projet a été élaboré dans **une totale opacité** ; l'expérience du **projet de traité d'Accord Multilatéral sur les Investissements qui avait avorté en 1998** grâce à des lanceurs d'alerte, tant américains qu'européens, n'a en effet pas été oubliée par les promoteurs de ce nouveau projet de traité.

En outre, s'agissant en particulier de la France, les dirigeants politiques comme la plupart des médias sont d'une étonnante discrétion sur un projet de traité - **officiellement négocié depuis l'été 2013 - qui mûrit en réalité depuis de très nombreuses années.**

C'est pourquoi, en France - contrairement à l'Allemagne et en Grande-Bretagne -, non seulement le grand public mais également la majorité des députés ignorent à peu près tout du véritable contenu dudit projet qui, une fois adopté, bouleverserait graduellement notre quotidien.

**La portée de ce futur traité sera en effet immense** ; loin de se limiter à la libéralisation des échanges commerciaux entre les deux rives de l'Atlantique, il entraînera **une remise en cause, au détriment des Européens, des normes et réglementations en vigueur notamment dans les domaines alimentaire, sanitaire, social et environnemental.**

Ce sont donc nos choix de société qui sont directement menacés.

Le projet en cours de négociation prévoit également qu'**une multinationale pourrait attaquer devant un tribunal privé la décision d'un Etat ou d'une collectivité locale si elle estime que cette décision porte préjudice à ses intérêts, ce qui constituerait une atteinte intolérable à la souveraineté de l'Etat.**

Il existe par ailleurs, comme cela est développé dans la lettre qui suit, un lien étroit entre ce traité en voie d'adoption en catimini et le redécoupage des régions actuellement à l'oeuvre, non seulement en France mais dans d'autres Etats-membres de l'UE.

L'importance de la signature de ce traité est d'ailleurs telle pour les dirigeants des Etats-Unis d'Amérique que plusieurs spécialistes de géopolitique considèrent qu'elle constitue en fait la réalisation des « **objectifs profonds de la construction européenne** ».

La sujétion à l'égard des Etats-Unis d'Amérique qui s'est renforcée de manière considérable à partir du quinquennat de M. SARKOZY, ne nous a manifestement pas mis à l'abri des appétits de notre tuteur, comme **la récente affaire ALSTOM** l'a mis en relief.

<sup>1</sup> In « Le Monde » du 19/11/14

<sup>2</sup> In « Le Monde » du 15/01/15

C'est pourquoi, devant **le danger vital que représente ce projet de traité** tant pour nos intérêts économiques et commerciaux, que pour notre identité, notre culture et le peu de souveraineté qui reste à notre pays, la rédaction de la « Lettre aux Elus » considère du plus haut intérêt de reproduire ci-dessous la mise en garde connue sous le nom d'« **Appel de Cochin** », lancée en **décembre 1978** par l'ancien président Jacques CHIRAC.

Avec le recul, comment ne pas reconnaître le caractère prémonitoire d'une telle déclaration :

« **Il est des heures graves dans l'histoire d'un peuple où sa sauvegarde tient toute dans sa capacité de discerner les menaces qu'on lui cache.**

L'Europe que nous attendions et désirions, dans laquelle pourrait s'épanouir une France digne et forte, cette Europe, **nous savons depuis hier qu'on ne veut pas la faire.**

Tout nous conduit à penser que, derrière le masque des mots et le jargon des technocrates, on prépare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement.

En ce qui nous concerne, **nous devons dire NON.**

L'élection prochaine de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct ne saurait intervenir sans que le peuple français soit directement éclairé sur la portée de son vote. Elle constituera **un piège** si les électeurs sont induits à croire qu'ils vont simplement entériner quelques principes généraux, (.....) alors que **les suffrages ainsi captés vont servir à légitimer les débordements futurs** et les carences actuelles, **au préjudice des intérêts nationaux.**

1. Le gouvernement français soutient que les attributions de l'Assemblée resteront fixées par le traité de Rome et ne seront pas modifiées en conséquence du nouveau mode d'élection. Mais la plupart de nos partenaires énoncent l'opinion opposée presque comme allant de soi et aucune assurance n'a été obtenue à l'encontre de l'offensive ainsi annoncée, tranquillement, à l'avance. Or, le président de la République reconnaissait, à juste titre, dans une conférence de presse récente, qu'**une Europe fédérale ne manquerait pas d'être dominée par les intérêts américains.** (....) En d'autres termes, les votes des 81 représentants français pèseront bien peu à l'encontre des 329 représentants **de pays eux-mêmes excessivement sensibles aux influences d'outre-Atlantique.**

(.....)

Il est de fait que cette Communauté (....) tend à n'être, aujourd'hui, guère plus qu'une zone de libre-échange favorable peut-être aux intérêts étrangers les plus puissants, **mais qui voue au démantèlement des pans entiers de notre industrie laissée sans protection contre des concurrences inégales, sauvages ou qui se gardent de nous accorder la réciprocité.** On ne saurait demander aux Français de souscrire ainsi à leur asservissement économique, au marasme et au chômage. Dans la mesure où la politique économique propre au gouvernement français contribue pour sa part aux mêmes résultats, on ne saurait davantage lui obtenir l'approbation sous le couvert d'un vote relatif à l'Europe.

(.....)

**C'est pourquoi nous disons NON.**

NON à la politique de supranationalité.

NON à l'asservissement économique.

Non à l'effacement international de la France.

(.....)

**Nous disons non à une France vassale dans un empire de marchands, non à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain.**

(.....).

**Nous lutterons de toutes nos forces pour** qu'après tant de sacrifices, tant d'épreuves et tant d'exemples, notre génération **ne signe pas, dans l'ignorance, le déclin de la patrie.**

**Comme toujours, quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'oeuvre avec sa voix paisible et rassurante. Français, ne l'écoutez pas. C'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort.** (.....).

(Jacques CHIRAC ; appel dit « de Cochin », 6 décembre 1978 <sup>3</sup>)

La rédaction de la LAE se garde bien de nourrir la confusion habilement entretenue entre l'Europe - « qui va de l'Atlantique à l'Oural <sup>4</sup> » - et le projet qualifié de « construction européenne » qui mûrit à Bruxelles et ailleurs et dont chaque jour nous démontre qu'il vise en réalité **à éradiquer méthodiquement ce qui constitue l'âme et l'essence même de l'Europe.** Le statut de candidat officiel à l'adhésion à l'UE, reconnu à la **Turquie** et les transferts de fonds massifs de l'UE vers ce pays, ainsi que le **dernier prix de l'Eurovision** décerné à un(e) transsexuel(le) autrichien(ne) barbu(e) en sont d'éloquentes illustrations.

Par avance, nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires éventuels sur cette lettre, sur le site prévu à cet effet.

François BURLE

<sup>3</sup> [http://fr.wikisource.org/w/index.php?title=Appel\\_de\\_Cochin](http://fr.wikisource.org/w/index.php?title=Appel_de_Cochin)

<sup>4</sup> Expression rendue célèbre par le général de GAULLE, alors président de la République

## SOMMAIRE DE LA LETTRE

- I. HISTORIQUE
- II. OBJECTIFS OFFICIELLEMENT AFFICHES DU TTIP
  - II.1. Tractations dans la plus grande opacité
- III. OBJECTIFS REELS DU TTIP
  - III.1. Un objectif à terme, sous-jacent
- IV. CONTENU ET PORTEE DE CE PROJET DE TRAITE
  - IV.1. Un partenariat par trop déséquilibré : le pot de fer contre le pot de terre
  - IV.2. L'harmonisation des normes et réglementations : une menace en matière environnementale, sanitaire, alimentaire, sanitaire, sociale et environnementale
    - En matière de sécurité alimentaire et sanitaire
    - Dans le domaine des droits sociaux
    - Dans le domaine de la protection de la vie privée et celle des données numériques
    - Dans le domaine de l'environnement
  - IV.3. La bombe à retardement que constituerait l'adoption du Règlement des différends entre un investisseur et un EM (l'Investor-State Dispute Settlement (ISDS), tel qu'il est prévu dans le projet de traité
- V. L'UNION EUROPEENNE : QUELQUES FACETTES D'UNE USINE A REVES QUI SE TRANSFORMENT EN CAUCHEMARS
  - V.1. L'intense activité de lobbying auprès de la Commission de l'UE
  - V.2. La « communication créative » des institutions et organes de l'UE
  - V.3. La création d'euro-régions : un démembrement des Etats européens conforme aux intérêts des EUA
  - V.4. Les subventions octroyées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC)  
Les bénéficiaires des subventions de la PAC : un sujet tabou
- VI. LA FONDATION FRANCO-AMERICAINE ET SES «YOUNG LEADERS», UN DISCRET PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE
- VII. PIRE QUE L'ASUJETTISSEMENT ECONOMIQUE ET POLITIQUE, LA CONSTANTE PRESSION VENANT DES EUA POUR L'INVERSION DES VALEURS
- VIII. CONCLUSION

LA LETTRE EST SUIVIE D'UNE BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

# LE PROJET DE PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE SUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT (TTIP : pour Transatlantic Trade and Investment Partnership)

*« Si les Occidentaux de l'ancien monde demeurent subordonnés au Nouveau Monde, jamais l'Europe ne sera européenne et jamais non plus elle ne pourra rassembler ses deux moitiés ».*

*(Charles de GAULLE, « Mémoires d'espoir »)*

*« Surtout, l'Europe est la tête de pont géostratégique fondamentale de l'Amérique. Pour l'Amérique, les enjeux géostratégiques sur le continent eurasiatique sont énormes. (...) l'Alliance atlantique lui permet d'exercer une influence politique et d'avoir un poids militaire directement sur le continent. (...) Si l'Europe s'élargissait, cela accroîtrait automatiquement l'influence directe des Etats-Unis. A l'inverse, si les liens transatlantiques se distendaient, c'en serait fini de la primauté de l'Amérique en Eurasie. (...) Pour le dire sans détour, l'Europe de l'Ouest reste dans une large mesure un protectorat américain et ses Etats rappellent ce qu'étaient jadis les vassaux et les tributaires des anciens empires ».*

*(Zbigniew BRZEZINSKI, « Le grand échiquier <sup>1</sup> »)*

## I. HISTORIQUE

Il aura fallu attendre attendre le 7 juillet 2013 pour que soit officiellement annoncé par la Commission de l'Union Européenne (ci-après UE) que de vastes négociations portant sur un projet de TTIP - en réalité, déjà en préparation depuis plusieurs décennies, des deux côtés de l'Atlantique<sup>2</sup>, - allaient être entamées.

C'est en juin 2013, que la Commission en avait le feu vert des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UE.

Aux termes des traités constitutifs de l'UE, la Commission est en effet habilitée pour négocier, au nom des EM de l'UE, des accords commerciaux tant avec d'autres Etats qu'avec d'autres organisations internationales de droit public.

**Tout juste nommé président de la Commission de l'UE, Jean-Claude JUNCKER vient de déclarer que la signature du TTA constituait l'une de ses priorités pour l'année 2015.**

En dépit du fait que J.M. BARROSO, président sortant de cette Commission, ait annoncé en **octobre 2013** que **les négociations d'un accord de libre-échange UE-Canada (le CETA)** avaient abouti, l'essentiel du dispositif de cet accord, qui **prévoit notamment des quotas d'importations de viande de porc et de boeuf, demeure inaccessible aux citoyens des Etats-Membres** (ci-après EM) de l'UE. ; très peu d'entre eux - et tout particulièrement les Français - ont une idée de ce qui se cache derrière le projet de Traité de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis d'Amérique (ci-après EUA). Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres EM, notamment en Allemagne, la majorité de la classe politico-médiatique française se montre en effet d'une très **grande discrétion sur ce dossier alors même qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour les citoyens et pour l'Etat.**

**Le précédent que constitue la tentative avortée d'adoption de l'A.M.I. (Accord Multilatéral sur l'Investissement) n'est pas de nature à rassurer les nombreux opposants à ce projet de traité :**

« L'Accord Multilatéral sur l'Investissement, en anglais Multilateral Agreement on Investment (MAI), a été **négocié secrètement** au sein des vingt-neuf pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) **entre 1995 et avril 1997.**

Proposant une libéralisation accrue des échanges (interdiction des discriminations par la nationalité entre investisseurs), il entraîna de vives protestations de la part des partisans de l'exception culturelle,

<sup>1</sup> 1997 ; édit. Fayard/Pluriel 2011 - Z.B. , qui fut conseiller de présidents des EUA, est considéré comme l'un des géopolitiques américains les plus influents

<sup>2</sup> V. l'ouvrage de Pierre HILLARD intitulé « La marche irrésistible du nouvel ordre mondial » ; édit. F.X. de GUIBERT ; 2007.

des mouvements de défense de l'environnement et de quelques mouvements syndicaux lors de sa divulgation au grand public par des mouvements de citoyens américains.

Des organisations non gouvernementales parviennent à se procurer le projet d'accord, et à alerter le public sur ce projet. Selon un de leurs leaders, Susan GEORGE, « ***l'AMI est comme Dracula : il meurt à être exposé en plein jour*** ». Finalement, devant l'opposition française et la tiédeur des Etats-Unis, et suite au rapport commandé par Lionel JOSPIN à Catherine LALUMIERE qui déclare le projet « *non réformable* », l'AMI est abandonné en octobre 1998.

➤ *Pour en savoir plus*

Critiques des opposants :

Elles sont en fait relativement nombreuses. Ci-dessous, la liste non-exhaustive des critiques faites à ce projet qui permettait :

à une multinationale d'assigner en justice des gouvernements pratiquant le protectionnisme ou la préférence nationale, établissant des différences de traitement suivant la nationalité de l'investisseur ou créant des conditions de concurrence déloyale ;

à une entreprise de tenir le gouvernement pour responsable de toute entrave à son activité (ex : manifestations, grèves ...) ; l'Etat se retrouve donc le responsable légal et est obligé d'indemniser l'entreprise.

Il remet en cause :

Diverses lois d'aides aux régions en retard de développement ;

Certaines lois d'aide à l'emploi, pour les travailleurs handicapés, par exemple ;

Des lois sur la protection de l'environnement ;

Des lois favorisant le développement local, notamment dans les pays du Sud ;

La Convention de Lomé favorisant les anciennes colonies d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ;

Le principe de souveraineté nationale.

L'AMI introduit diverses obligations pour les gouvernements mais aucune pour les investisseurs. <sup>3</sup>

## II. OBJECTIFS OFFICIELLEMENT AFFICHES

Le traité à l'étude est censé dynamiser la croissance économique en libéralisant les échanges (exports, investissements etc...) entre les deux plus grands marchés du monde.

La Commission assure que l'entrée en vigueur d'un tel traité permettra à l'horizon 2027 une augmentation de la croissance de 0,4% du côté américain et de 0,5% pour le partenaire UE ; soit un gain de production d'environ 120 milliards d'euros pour le PIB de toute la zone et la création de 400.000 emplois dans l'UE (510 millions d'habitants) .

**Si ce traité en gestation est aussi prometteur pour les Européens que le soutiennent la Commission de l'UE comme ses partisans, comment se fait-il que le mandat de négociation dont est investie ladite Commission, ainsi que la teneur des discussions en cours, soient entourés d'un secret aussi épais ?**

**Dominique STRAUSS-KAHN**, ex-patron du Fonds Monétaire International et donc orfèvre en matière de tractations avec les EUA, a d'ailleurs déclaré devant le Sénat français, à propos de ce projet de traité, que « *c'est un piège considérable pour les Européens* ».

### II.1. Tractations dans la plus grande opacité

« (...) pour l'instant, la Commission européenne n'a publié que les premières positions de négociations sur le TTIP. Une information périmée qui ne permet pas au grand public de connaître précisément l'état de la négociation puisque les textes consolidés, c'est-à-dire les premiers jets de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, sont ***toujours inaccessibles aux citoyens, aux organisations*** »

<sup>3</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord\\_multilateral\\_sur\\_l'investissement](http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_multilateral_sur_l'investissement)



**de la société civile et à la très grande majorité des députés européens et nationaux. Ces documents, qui traduisent la réalité de la négociation, restent bloqués dans des salles de lecture (« reading rooms<sup>4</sup>») largement inaccessibles ».**

(Jannick JADOT, député européen EELV et coordinateur des Verts sur le TTIP)<sup>5</sup>

Or, la France avait demandé à la Commission de rendre public son mandat de négociation de ce projet de traité avec les EUA.

Dans une lettre datée du 12/7/13 à Karel de GUCHT, alors commissaire européen chargé du Commerce, **Nicole BRICQ, alors ministre français du Commerce extérieur**, s'insurgeait notamment du fait que ce texte - diffusé par d'autres voies sur nombre de sites internet, de journaux notamment, et ainsi accessible aux lecteurs américains - n'ait pas été mis à la disposition « des acteurs de la vie économique et des sociétés européennes » par la Commission elle-même. Elle ajoutait : « (...) c'est pourquoi, je souhaite tout d'abord que le mandat, document politique, soit rendu public ».<sup>6</sup>

### III. OBJECTIFS REELS

**Outre l'arrimage irréversible de l'Ouest du continent eurasiatique aux EUA, « L'intérêt américain pour le « petit » marché européen a deux objectifs : combler un déficit commercial et rivaliser avec la Chine »<sup>7</sup>**

**« Le traité de libre-échange transatlantique a pour but, aux dires mêmes des négociateurs américains, d'édifier « une OTAN commerciale ». Cet accord soumettrait l'économie européenne aux normes sanitaires, techniques, environnementales, juridiques, culturelles des Etats-Unis ; il sonnerait le glas définitif d'une Europe cohérente et indépendante. »<sup>8</sup>**

**« Maastricht constitue une étape importante dans la marche de la Communauté européenne vers une Union économique et politique, un objectif que les Etats-Unis soutiennent fermement et encouragent ».** (Message de félicitations du président Bill CLINTON du 1/11/93, à l'occasion de l'entrée en vigueur du traité instituant une Union européenne<sup>9</sup>).

Selon la légende dorée à laquelle nous sommes sans cesse invités à adhérer, le projet dit « européen » serait le fruit de la volonté de quelques européens, ressortissants d'Etats naguère en guerre les uns contre les autres, désireux de mettre fin à tout jamais à des guerres fratricides entre Européens ; objectif on ne peut plus louable...

En réalité, ce projet a été mûri par des membres de la classe dirigeante américaine, pour servir ses intérêts tant géopolitiques que commerciaux, avec l'aide de ressortissants de pays européens totalement dévoués aux intérêts de cette classe, comme l'était **Jean MONNET** ou **Jozef RETINGER** ; s'agissant de ce dernier :

**« Il est également l'un des trois seuls membres européens (avec Winston Churchill et Richard Coudenhove-Kalergi) de l'American Committee on United Europe (ACUE), une structure de façade créée en 1948 par la CIA, le Département d'Etat et le Conseil des Relations Etrangères, afin de coordonner l'aide américaine pour le projet d'unification européenne. Celui-ci est à cette époque une priorité pour les Etats-Unis et Retinger est chargé de distribuer les millions de dollars mis à disposition pour encourager ces buts. Joseph Retinger est également un fervent partisan de la création de l'OTAN en 1949<sup>10</sup> ».**

<sup>4</sup> Ndlr : dans les ambassades des EUA<sup>5</sup> Publication par l'Action Familiale et Scolaire (AFS).

<sup>5</sup> Communiqué de presse du 9/01/15, voir : <http://europeecologie.eu/Transparence-des-negociations-de> ; voir également l'utile plaquette sur projet de TTIP, intitulée « Accord de libre-échange transatlantique : la fin du projet européen », réalisée par « Les Verts » ainsi que les sites <http://stopafta.wordpress.com> et [www.TTIP2014.eu](http://www.TTIP2014.eu)

<sup>6</sup> In « L'Express » du 19/11/13

<sup>7</sup> In « Marianne » n° 886 du 11/4/14 - art. intitulé « Comment les Américains vont nous bouffer »

<sup>8</sup> In « Le suicide français » d'Eric ZEMMOUR ; édit. Albin Michel ; 2014 ; pe 519

<sup>9</sup> In « Bulletin mensuel de la Commission européenne », n° 181, de décembre 1993

<sup>10</sup> Source : Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph\\_Retinger](http://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Retinger)

Ala lumière de ce qui précède, il n'y a pas lieu de s'étonner que Z. BRZEZINSKI, conseiller écouté de plusieurs présidents des EUA, utilise le terme « *vassaux* » à l'endroit des Etats européens et que **Victoria NULAND, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires européennes** se soit exclamée l'an dernier « ***Fuck the EU*** » (« ***que l'Union Européenne aille se faire f...*** ») lors d'une conversation téléphonique avec Geoffrey R. PYATT, ambassadeur des Etats-Unis à Kiev <sup>11</sup>.

Hormis la réaction mesurée d'Angela MERKEL, dont même le téléphone portable était piraté par la NSA, il ne semble pas que les autres EM aient jugé opportun d'émettre une protestation. Z. BRZEZINSKI a-t-il tort en nous traitant de vassaux ?

Ajoutons que Victoria NULAND a reconnu que les EUA avaient engagé, en vue d'un changement politique en Ukraine - intervenu entre-temps - des fonds à hauteur de **5 milliards de dollars**. **Force est d'admettre que le conflit qui a surgi l'an dernier en Ukraine non seulement pousse les EM de l'UE XXX OTAN et TTIP.**

### III.1. Un objectif à terme, sous-jacent, tel que l'esquisse Jacques ATTALI

*« La production des entreprises relationnelles (...). Elles ont déjà créé des concepts annonciateurs de l'avenir : le droit d'ingérence, le droit à l'enfance, le droit à la dignité. Elles sont aussi à l'origine de la plupart des institutions internationales récentes : le Fonds pour le sida, le Tribunal pénal international, le Fonds mondial pour l'environnement. Grâce à ces entreprises d'un genre particulier, on commence à parler de communauté internationale (**pour ne pas parler encore de gouvernement mondial**) (...).*

*Là se situent déjà les balbutiements d'une démocratie mondiale, que je nomme **l'hyperdémocratie**.*

*(.....)*

*Les institutions de l'hyperdémocratie.*

***Avant le milieu du XXIe siècle, l'hyperdémocratie commencera à se manifester dans la réalité institutionnelle du monde. On commencera à débattre de la mise en place d'institutions planétaires cohérentes (...).***

*Les Etats, pour résister aux attaques des marchés, devront se concentrer sur quelques fonctions souveraines : la sécurité, la tranquillité publique, la liberté, la défense de la langue, l'accès de tous, résidents durables ou de passage, aux soins et au savoir, le droit à un revenu minimum de formation. Pour remplir équitablement ces fonctions, **les Etats, comme les villes, seront subventionnés, si nécessaire, par l'échelon continental voire planétaire.***

*Les frontières s'effaceront. Chacun sera citoyen de plusieurs entités à la fois et il deviendra possible de défendre ses identités sans vouloir détruire celles du voisin. (...). **De nouvelles formes de contrôle démocratique apparaîtront, fondées sur des agences autonomes de notation, surveillant en permanence le travail des élus, grâce aux techniques de l'ubiquité nomade et de l'hypersurveillance.** » <sup>12</sup>*

## IV. CONTENU ET PORTEE DE CE PROJET DE TRAITE

Derrière les perspectives séduisantes que fait miroiter la Commission de l'UE, se cachent **de très sérieuses menaces** pour nos choix de société, qu'il s'agisse de la **sécurité sanitaire et alimentaire, des droits sociaux, des services publics, des règles financières et sécuritaires, de notre environnement, de notre identité culturelle et du peu de souveraineté** qu'il reste aux EM de l'UE. C'est d'ailleurs ce qu'est venu confirmer un rapport commandité par le Parlement européen qui met en garde contre les conséquences que cet éventuel traité pourrait avoir.

<sup>11</sup> Conversation rendue publique par un interception de services probablement russes. L'intéressée a admis avoir tenu ces propos. Bande son mise en ligne sur You Tube le 6/2/15

<sup>12</sup> In « Brève histoire de l'avenir » ; édit. Fayard, 2006

## IV.1. Un partenariat par trop déséquilibré : le pot de fer contre le pot de terre

Il ne faut pas se leurrer, ce projet de partenariat met en concurrence directe, sans garde-fou, d'un côté, **les EUA, qui, avec leurs marchés financiers, leurs forces armées, leur langue et leurs industries culturelles, restent la première puissance mondiale**, et de l'autre, une UE méthodiquement décultivée, sans pouvoir centralisé, représentée par une Commission qui est entièrement gagnée au courant libéral le plus débridé ; quant aux EM, ils ne poursuivent pas nécessairement le même but, leurs intérêts jugés vitaux ou leurs tropismes respectifs étant souvent divergents.

Par ailleurs, tant les **négociateurs américains** du projet de traité, que **les concurrents nord-américains des entreprises européennes** connaissent quasiment tout de ces dernières **grâce à la NSA et consorts**, ainsi qu'à leur alter ego britannique.

Cette activité hostile à l'égard de pays européens censés être « alliés et amis », dont **l'affaire GEMALTO** n'est que le dernier rebondissement, doit dissiper toute illusion : **pour les dirigeants nord-américains, le partenariat transatlantique est un cheval de Troie** qui leur permettra de se rendre totalement maîtres d'une place forte dont plusieurs bastions sont déjà entre leurs mains. C'est d'ailleurs ainsi qu'ont toujours agi les dirigeants de cette **jeune nation dont la montée en puissance est jalonnée de menées aux antipodes de la morale** dont ils aiment à prodiguer des leçons : de la **quasi-extirpation des amérindiens**, après des traités de paix violés aussitôt signés, à la **destruction de l'Irak**.

Rappelons à ce propos que différentes firmes établies aux EUA ont financé la révolution bolchévique et ont participé au développement d'une industrie militaire, tant de l'Allemagne national-socialiste que de l'URSS, jusqu'au terme de la lutte à mort entre ces deux régimes totalitaires.<sup>13</sup>

## IV.2. L'harmonisation des réglementations : une menace en matière environnementale, sanitaire, alimentaire et sociale

Ce partenariat cache en réalité des risques considérables pour notre souveraineté écologique, sanitaire et alimentaire.

Le projet en question prévoit notamment, **outre la disparition totale des droits de douane**<sup>14</sup>, déjà très faibles en raison de l'application d'accords passés **dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce**, l'élimination des « obstacles non tarifaires » constitués, en l'occurrence, par la **disparité des différentes normes et réglementations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique**, celle-ci étant considérée par les tenants du projet comme une entrave insupportable à la libéralisation des échanges.

Une harmonisation **des normes en vigueur tant dans l'UE, qu'aux EUA et au Canada**<sup>15</sup>, telle qu'elle est prévue dans le projet de traité, menacerait directement les garanties que le droit de l'UE et celui de ses EM offrent aux citoyens européens.

Il serait en effet illusoire de croire que cette harmonisation se fasse par le haut. Ce seront donc nos normes alimentaires, sanitaires, environnementales, encore très insuffisantes, mais **jugées pourtant trop contraignantes Outre-Atlantique**, qui seront ainsi remises en cause, ce qui aura des conséquences désastreuses :

### En matière de sécurité alimentaire et sanitaire :

Les multinationales américaines et canadiennes pourraient exporter vers l'UE :

- Des **viandes issues d'élevages industriels** recourant massivement aux **hormones ou traitées au**

<sup>13</sup> Voir notamment les ouvrages du professeur britanno-américain Antony C. SUTTON cités infra

<sup>14</sup> Sauf quelques produits particuliers, les droits de douane actuellement en vigueur ne dépassent pas 4% en moyenne, dans les deux sens

<sup>15</sup> Ces deux Etats ayant déjà conclu avec le Mexique, en 1994, l'Accord de Libre-Echange Nord-américain (ALENA; NAFTA en anglais)



### **chlore et autres produits toxiques ;**

- Des **OGM**, très répandus aux EUA ou encore des produits contenant des **pesticides** dont l'utilisation est actuellement interdite dans l'UE.

Alors qu'en novembre dernier, l'Agriculture Department des EUA a autorisé la culture et la commercialisation de **pommes de terre résistant à la talure**, il a donné son feu vert le 13 février dernier à celles de **pommes génétiquement modifiées** afin de les empêcher de brunir par suite d'un coup ou d'une découpe <sup>16</sup>.

- **Des médicaments** ou d'autres produits dont la commercialisation est autorisée aux EUA mais interdite dans l'UE.

### **Dans le domaine de l'environnement :**

C'est notamment l'interdiction de la **fracturation hydraulique** qui ne pourra pas résister longtemps aux entreprises d'Outre-Atlantique du secteur énergétique qui recourent déjà massivement à cette technique notamment pour l'exploitation du gaz de schiste, avec les conséquences environnementales et sanitaires que nous connaissons.

### **Dans le domaine des droits sociaux :**

Dans son ouvrage intitulé « *En amazonie. Infiltré dans le « meilleur des mondes* » » <sup>17</sup>, Jean-Baptiste MALET qui s'était fait engager par **AMAZON, géant du commerce sur internet**, décrit notamment « *la cadence infernale de travail, la délation, l'espionnage ...* », auxquels sont soumis ses salariés.

### **Dans le domaine de la protection de la vie privée et celle des données numériques :**

« *Le scandale toujours en cours de la NSA confirme le mépris de l'administration américaine pour le droit à la vie privée et les libertés des citoyens.* » <sup>18</sup>

A travers les orientations prises dans le cadre de ce partenariat, **ce sont donc des choix de société qui seraient radicalement bouleversés.**

## **IV.3. La bombe à retardement que constituerait l'adoption du Règlement des différends entre un Etat et un investisseur (l'Investor-State Dispute Settlement (ISDS), tel qu'il est prévu dans le projet de traité)**

L'avant-projet de traité prévoirait que les éventuels différends commerciaux entre UE et EUA soient arbitrés par des tribunaux privés, sous prétexte, entre autres, qu'une multinationale doit pouvoir protéger, d'une éventuelle spoliation décidée par un Etat-tiers, les investissements qu'elle a pu réaliser dans ledit Etat.

S'agissant de relations commerciales entre EUA/Canada et EM de l'UE, l'argument prête à sourire. En réalité, ce mécanisme juridique aurait une portée infiniment plus large :

« *TAFTA* <sup>19</sup> instaure de fait **une nouvelle juridiction supranationale qui contourne les juridictions nationales**. Toute entreprise peut y contester la décision d'une collectivité locale, d'un Etat ou de l'Union européenne si elle considère que cette décision remet en cause ses bénéfices, présents ou à venir, et, réclamer des centaines de millions d'euros de dédommagement. **TAFTA donne ainsi aux firmes un pouvoir supérieur à celui des citoyens. Il conditionne au bon vouloir des multinationales notre capacité à défendre ou à conquérir des choix démocratiques, qu'ils portent sur le droit du travail, sur l'éducation, l'environnement, les services publics ou la finance. Ce mécanisme juridique est une machine infernale à construire du moins disant réglementaire et de l'impuissance politique** <sup>20</sup> »

<sup>16</sup> <http://philadelphia.cbslocal.com/2015/02/16/apples-modified-to-resist-browning-receive-federal-approval/>

<sup>17</sup> Edit. Fayard; 2013

<sup>18</sup> In document intitulé « Accord de libre-échange transatlantique : la fin du projet européen » élaboré par Les Verts / Alliance Libre Européenne

<sup>19</sup> Trans-Atlantic Free Trade Agreement : Accord de libre-échange transatlantique : autre dénomination du TTIP

<sup>20</sup> Document intitulé « Accord de libre-échange transatlantique : la fin du projet européen » élaboré par Les Verts / Alliance Libre Européenne

« C'est ce mécanisme qui permet à Chevron d'attaquer l'Equateur pour échapper à ses obligations de décontamination de l'eau et des terres autour des sites pétroliers, alors que les populations locales avaient obtenu un tel nettoyage devant des juridictions nationales. Si TAFTA était en vigueur, des entreprises américaines de biberons pourraient poursuivre la France pour son interdiction du bisphénol A ! »<sup>21</sup>

**Ce volet particulièrement sensible du projet de traité** puisqu'il dessaisirait les EM de l'un des derniers vestiges de leur pouvoir régalien **constituerait actuellement la pierre d'achoppement**. Devant la levée de boucliers que suscite la présence dans le projet de traité de ce mécanisme juridique, **les discussions sont temporairement freinées**.

## V. L'UNION EUROPEENNE : QUELQUES FACETTES D'UNE USINE A REVES QUI SE TRANSFORMENT EN CAUCHEMARS

« L'Europe est en train de faire naître un nouveau type de communauté **qui n'est soumise ni aux contraintes des héritages historiques, ni à celles des limites géographiques**. »<sup>22</sup>

« **Bruxelles pousse à intégrer drogues et prostitution dans le calcul du PIB**.

L'information est passée relativement inaperçue : **les activités illégales devraient être prises en compte dans le PIB, selon la Commission européenne**. Si l'INSEE s'y refuse pour l'instant (Le Monde, 18/6), on apprend en juin qu'après les Pays-Bas et l'Italie, c'est le Royaume-Uni, la Belgique (7sur7.be) et l'Espagne qui vont prendre en compte la contribution des activités illicites à la richesse nationale ». <sup>23</sup>

Pendant la campagne électorale en vue du référendum français de 2005 sur le traité constitutionnel, le Premier ministre Luxembourgeois Jean-Claude JUNCKER alors président de l'Eurogroupe, avait prévenu des journalistes qui l'entouraient :

« **Si c'est oui, nous dirons : donc on poursuit ; si c'est non, nous dirons : on continue** ». <sup>24</sup>

C'est un aveu cynique de la réalité de la méthode utilisée pour faire progresser en catimini un projet rejeté par un nombre grandissant de citoyens des EM :

« Dès 1992, le oui mince des Français au traité de Maastricht avait été validé aussitôt ; mais **les Danois, ayant voté non, avaient été invités à revoter l'année suivante. Les irlandais dirent non au traité de Nice de 2001; ils durent recommencer à voter jusqu'à ce qu'ils fissent le bon choix**. En 2010, le Premier ministre grec proposa un référendum sur la sortie de l'euro ; Nicolas Sarkozy et Angela Merkel le contraignirent à y renoncer, puis à démissionner ». <sup>25</sup>

Peu de temps après sa nomination, en novembre dernier, à la fonction de président de la Commission de l'UE, ce vieux routier de la vie politique luxembourgeoise comme des instances bruxelloises, s'est trouvé rattrapé par **son passé de facilitateur de fraudes fiscales massives au profit de multinationales**.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Nelly KROES (dans son discours au Forum Economique Mondial de Davos du 22/01/14) vice-présidente de la Commission de l'UE de février 2010 à novembre 2014 (In « Commission en direct » de mars 2014). Sa nomination dans l'équipe de JM BARROSO fut critiquée : elle a détenu un mandat dans 43 grandes entreprises et siégé au conseil de 12 entreprises européennes. En 2006, elle fut classée 38e femme la plus puissante du monde par le magazine «Forbes» (source : Wikipedia).

<sup>23</sup> In « Les Echos » du 25/7/14

<sup>24</sup> In « Le suicide français » d'Eric ZEMMOUR; édit. Albin Michel ; 2014 ; pe 514

<sup>25</sup> Ibid

Les « **LuxLeaks** »<sup>26</sup> ont en effet révélé que sous son long mandat - 18 ans - de Premier ministre du Grand Duché, les autorités luxembourgeoises ont mis au point « **ces fameux contrats fiscaux ultra-favorables aux multinationales du monde entier** », désormais connus sous le nom de « **tax rulings** »<sup>27</sup>, lesquels consistent notamment en « schémas d'évasion fiscale complexes, impôt zéro sur des activités réalisées hors du Luxembourg mais transférées sur son territoire ... (.....). Par ailleurs, « *LuxLeaks* » n'a révélé qu'**une petite partie des accords confidentiels concédés aux multinationales américaines et européennes : 340 rulings signés entre 2002 et 2010 par l'entremise du cabinet PricewaterhouseCoopers. Mais combien de rulings ont été délivrés depuis que cette pratique a été instituée dans les années 1990 ? Selon quelles règles ? Avec quelles conséquences en termes d'impôts ? Les questions restent pendantes.** »<sup>28</sup>

La question qui reste également pendante aux yeux des citoyens tant soit peu curieux des EM de l'UE, ce n'est pas uniquement celle du maintien au poste de président de la Commission de l'UE de M. JUNCKER, c'est celle du choix d'un individu aussi peu recommandable pour le poste-phare des institutions de l'UE.

Le nom de l'intéressé - qui fut aussi détenteur, pendant 30 ans, de plusieurs postes ministériels au Luxembourg est en effet **également associé à un autre scandale qui le contraignit à démissionner de son poste de Premier ministre** :

« *Jean-Claude Juncker annonce la démission du gouvernement pour le 11/7/2013 à la suite d'un scandale concernant les services de renseignement, accusés d'avoir constitué un véritable police secrète et politique en fichant illégalement des centaines de milliers de citoyens* ». <sup>29</sup>

## V.1. L'intense activité de lobbying auprès de la Commission de l'UE

Alors que le lobbying est omniprésent à Washington et que les institutions financières y sont toutes puissantes, il n'existe pas de règle contraignantes en ce qui concerne l'activité des lobbyistes qui gravitent autour de la Commission et dont le nombre se situe entre 10.000 et 15.000.

Il aura fallu attendre 2008 pour que la Commission de l'UE se décide enfin à se doter d'un **registre du lobbying** mais l'inscription sur celui-ci est facultative.

**ALTER-EU**, « alliance pour une réglementation de la transparence et de l'éthique du lobbying en Europe », estime que cela est insuffisant : « **plus de la moitié des lobbyistes présents à Bruxelles ne sont toujours pas inscrits sur ce registre, qui contient des données souvent lacunaires ou inexactes et dont le code déontologique laisse une trop grande part à l'interprétation.** »

## V.2. La « communication créative » des institutions et organes de l'UE

La politique de « communication » des différentes institutions et organes de l'U.E. : Commission, Parlement, Conseil, Comité des régions, Cour de justice, Comité économique et social européen, Médiateur, Contrôleur Européen de la Protection des Données etc... est d'autant plus intense et créative que **la part du budget de l'UE qui y est consacrée est en constante augmentation.**

Cette « communication » est assurément créative comme l'était celle de feu l'Union Soviétique : ainsi, dans « Le dossier de l'Europe » de la Commission des Communautés européennes n° 14/88 d'**août-septembre 1988**, intitulée « **Le grand marché européen : un maître-atout pour l'économie et l'emploi** » peut-on lire une introduction digne de celles qui auraient pu figurer dans l'exposé des motifs d'un plan quinquennal soviétique :

« *Prévu pour le fin de 1992, l'achèvement du marché intérieur européen contribuera à la régénération de l'industrie et des services ; il procurera un **surcroît durable de prospérité à tous les citoyens européens**, avec quelque 200 milliards d'Ecus d'économies pour les entreprises et - à moyen terme - **2 à 5 millions d'emplois nouveaux** ainsi qu'un gain de 5 à 7 % de croissance économique non inflationniste.*

<sup>26</sup> Enquête à laquelle se sont prêtés quarante grands médias internationaux

<sup>27</sup> En français : décisions en matière d'impôts ; quant au terme « LuxLeaks », il correspond à « Fuites concernant le Luxembourg »

<sup>28</sup> In « Le Monde » du 19/11/14

<sup>29</sup> In « Wikipedia », v. aussi « Le Monde » du 10/7/13 : <http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/07/10/m-juncker-mis-en-difficulte-par-un-scandale-touchant-les-services-secrets>

Telles sont les principales conclusions d'une **étude scientifique que la Commission européenne a fait réaliser** (...) elle confirme également ce que **soupçonnaient** tous ceux qui participent à la construction de l'Europe : la non-réalisation du marché unique a coûté des milliards à l'industrie européenne (...).»<sup>30</sup>

La suite des événements a démontré amplement le **caractère mirifique des prévisions de cette « étude scientifique »** mais cela n'a néanmoins pas freiné l'activité créative de l'**usine à rêves qu'est la Commission de l'UE** : sa « **Stratégie de Lisbonne** », lancée au Conseil européen de Lisbonne, en **mars 2000**, était censée faire en **10 ans** de l'UE un océan de prospérité. Depuis 2014, la Commission a repoussé la venue de « l'âge d'or » pour l'UE à l'horizon 2030...

### V.3. Création d'euro-régions : Un démembrement des Etats européens conforme aux intérêts des EUA

« La classe politique américaine est largement au courant du processus de fragmentation régional du continent européen. Ce fait fut manifesté officiellement par le **président CLINTON, le 2 juin 2000**, lorsqu'il reçut la **plus haute distinction eurofédéraliste : le « Prix Charlemagne »**. (...).

Au cours de son discours, le **président américain a rappelé la nécessité d'une relation transatlantique étroite** en soulignant les mutations profondes en Europe. Le président américain a dit en effet ceci : « L'unité de l'Europe est en train d'engendrer quelque chose de véritablement neuf sous le soleil (...). **L'Ecosse** et le pays de Galles ont leurs propres parlements. (...) L'Europe est pleine de vie et résonne à nouveau de noms d'anciennes régions dont on reparle - **la Catalogne, le Piémont, la Lombardie, la Silésie, la transylvanie, etc...** (...). La souveraineté nationale est enrichie de voix régionales pleines de vie qui font de l'Europe un lieu garantissant mieux l'existence de la diversité (...). ».

Dans cette affaire, **les Etats-Unis ont tout intérêt à voir l'émergence des régions traitant directement avec Bruxelles, mais aussi avec tous les lobbies anglo-saxons, sans passer par les Etats nationaux**. Le processus de démantèlement des Etats est bien engagé puisque le journaliste Peter M. HUBER de « Die Welt »<sup>31</sup> n'a pas hésité à donner comme titre à son article, commentant le projet de constitution de V. GISCARD d'ESTAING, « *La destitution des Etats nations* ». <sup>32</sup>

Alors qu'il existe dans notre pays des priorités bien plus criantes, ne nous étonnons donc pas que le gouvernement français se soit fiévreusement attelé à un redécoupage des régions pour les rendre euro-compatibles et en faisant en sorte que celles qui sont frontalières puissent, par l'agglomération à une région étrangère voisine, constituer une région transfrontalière ou **euro-région**, dans la terminologie de la Commission de l'UE.

**Notons qu'existe déjà à Bruxelles un organe ad hoc, le Comité des régions.**

### V.4. Les subventions octroyées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC)

La PAC est, entre autres, un monstre administratif qui accable les agriculteurs de paperasserie : chaque année, ils doivent remplir une déclaration d'une complexité accablante. La PAC transforme les agriculteurs en quémandeurs de subventions **et pourtant celles-ci vont essentiellement à des bénéficiaires que l'on peut difficilement qualifier de paysans**.

#### Les bénéficiaires des subventions de la PAC : sujet tabou

« Longtemps, la liste des subventionnés fut gardée secrète. Ce sont les belges qui, les premiers, vendirent la mèche en révélant que les grands profiteurs de la PAC n'étaient pas des agriculteurs,

<sup>30</sup> ISSN 0379-3109

<sup>31</sup> Quotidien allemand ; édition du 11/7/2003

<sup>32</sup> Art. de Pierre HILLARD intitulé « La régionalisation et l'aménagement du territoire en Europe : une révolution politique en faveur d'un partenariat transatlantique », publié en novembre 2003 et repris dans son ouvrage « Chroniques du mondialisme » publié en mars 2014 ; édit. Le retour aux sources



**mais des multinationales comme UNILEVER ou BASF.** (...) Après des années d'insistantes réclamations, la liste fut rendue publique pour la première fois en France en avril 2009. Mais cette transparence fut de courte durée. Les agriculteurs allemands ayant déposé un recours auprès de la Cour de justice de l'Union européenne, celle-ci a invalidé la publication de toutes les informations personnelles concernant les bénéficiaires des aides de la PAC, pour « atteinte au respect de leur vie privée ». Suite à l'arrêt rendu le 9 novembre 2010, la publication des informations sur les bénéficiaires des subventions de la PAC a été suspendue jusqu'à nouvel avis.

(.....)

Le ministère de l'agriculture a retiré de la circulation la liste de tous les bénéficiaires, alors que la décision de la Cour concerne seulement les particuliers et non pas les associations ou les sociétés.  
**Or, ce sont elles qui sont récipiendaires des plus grosses subventions de la PAC ...**

### **Les principaux bénéficiaires de la PAC en France**

#### **Année 2008**

La liste des bénéficiaires de la PAC en 2008 révèle qu'en France, parmi les 24 premiers - ayant touché chacun plus de cinq millions d'euros -, ne figure aucun agriculteur. Le numéro 1 est le volailler DOUX, avec 63 millions. On trouve aussi les noms de détenteurs de grosses fortunes : ROTHSCCHILD, DASSAULT ou le prince de Monaco, pour ses terres dans l'Aisne (...). Chez nous, la moitié du total des subventions est concentrée sur 10% des exploitants. (...). **Loin de contribuer à la survie des fermes familiales, l'argent public irrigue des grosses structures.**

#### **Le peloton de tête :**

- Le volailler DOUX : 63 millions d'euros ;
- Saint-Louis-Sucre : 51,6 millions d'euros ;
- Tereos (anciennement Béghin-Say) : 26 millions d'euros ;
- La Fédération des banques alimentaires : 22 millions d'euros ;
- Les Restos du coeur : 13 millions d'euros». <sup>33</sup>

Le 11 février dernier est tombée la nouvelle selon laquelle la **Commission de l'UE venait de décider de faire payer à la France une amende de 1 milliard d'euros** dans le cadre de la PAC, au motif qu'elle aurait versé trop d'aides à ses agriculteurs.

## **VI. LA FONDATION FRANCO-AMERICAINE ET SES « YOUNG LEADERS », UN DISCRET PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE**

### **« Washington sur Seine ?**

**Ces ministres de François Hollande qui ont été formés par les Américains.**

**La French American Foundation** est connue pour sa formation, les « **Young Leaders** », réservée (chaque année, Ndlr) à une dizaine de jeunes surdiplômés. Sur les huit socialistes sélectionnés comme « **Young Leaders** », depuis François Hollande en 1996, six rentrent au gouvernement cette semaine. Le plus atlantiste n'est pas celui qu'on croit ...»

Exit Alain Juppé, Valérie Pécresse, Nathalie Pécresse, Nathalie Kosciusko-Morizet, Laurent Wauquiez, Jeannette Bougrab... Place à François Hollande, Pierre Moscovici, Arnaud Montebourg, Marisol Touraine, Najat Vallaud-Belkacem, Aquilino Morelle (plume du Président) etc...

« **Enfin des têtes nouvelles !** » entend-t-on ici et là. Nouvelles ? Tout est relatif, quand on sait décrypter la liste ci-dessus : en fait, tous ces « **Young Leaders** » de l'UMP ont laissé la place à des « **Young Leaders** » du Parti socialiste. Car François Hollande et Pierre Moscovici depuis 1996, Marisol Touraine et Aquilino Morelle depuis 1998, Arnaud Montebourg depuis 2000 et Najat Vallaud-Belkacem depuis 2006, sont tous des « **Young Leaders** ».

<sup>33</sup> Extrait des « Dossiers du contribuable » n° 2, de juin 2011 ; dossier intitulé « L'Europe dilapide notre argent »



Tous ont été minutieusement sélectionnés et « formés » par ce très élitiste réseau Franco-Américain, inconnu du grand public, sponsorisé entre autres par **la banque Lazard** <sup>34</sup>. En d'autres termes, **ils ont tous postulé et se sont fait parrainer pour être admis à suivre ce programme phare mis en place par la FAF, la French American Foundation. La FAF est elle-même un organisme à cheval sur Paris et New-York, créée en 1976 conjointement par les présidents Ford et Giscard d'Estaing. A noter qu'entre 1997 et 2001, John Negroponte présida la FAF, avant de devenir entre 2005 et 2007, sous Georges Bush, le premier directeur coordonnant tous les services secrets américains (DNI), dirigeant l'US States Intelligence Community (qui regroupe une quinzaine de membres, dont le FBI et la CIA).** (....)

Beau tir groupé, comme s'en enorgueillit à juste titre le site américain : « **The French-American-Foundation is proud to have five Young Leaders in the cabinet of President François Hollande, himself a Young Leader in 1996** ». » <sup>35</sup>

A cette liste, il convient d'ajouter notamment :

Alain RICHARD (1981), François LEOTARD (1981), Jacques TOUBON (1983), Eric RAOULT (1994), Bruno LE ROUX (1998), Nicolas DUPONT-AIGNAN (2001), Olivier FERRAND (Pt de TERRANOVA ; 2005), Fleur PELLERIN et Emmanuel MACRON (2012).

Outre des membres de la classe politique, figurent parmi les « Young Leaders » français **des dirigeants d'entreprises**, tant du secteur privé que du secteur public (notamment Anne LAUVERGEON, ex-présidente du directoire d'**AREVA**, 1996 ; Nicolas TISSOT, Directeur financier et membre du comité exécutif **ALSTOM** ; 2003, Matthieu PIGASSE, Directeur général délégué de la **banque LAZARD**, France, 2005 etc...), **des hauts fonctionnaires**, des **militaires de rang élevé**, ainsi qu'un nombre **considérable de membres de la classe médiatique**, représentatifs de la **segmentation du marché des médias dominants**. <sup>36</sup>

## VII. PIRE QUE L'ASUJETTISSEMENT ECONOMIQUE ET POLITIQUE, LA CONSTANTE PRESSION VENANT DES EUA POUR L'INVERSION DES VALEURS

*« A mesure que diminue la liberté économique et politique, la liberté sexuelle a tendance à s'accroître, en compensation » (Aldous HUXLEY)*

Autant il est possible à un Etat dans une situation économique et politique catastrophique de se redresser grâce à une gestion rigoureuse - l'histoire de notre pays en donne de si nombreux exemples - **autant le redressement moral et spirituel d'un pays plongé dans la déliquescence des mœurs et miné par la subversion, exigera un sursaut collectif soutenu par une volonté sans faille.**

Or, il est patent que tant les dirigeants des EUA, que nombre de multinationales qui ont leur siège dans ce pays, véhiculent ubi et orbi un « **credo sociétal** » hostile aux valeurs traditionnelles et à la morale chrétienne, ce qui est du reste **dénoncé par un courant très important de la société américaine, encore largement imprégnée de ces valeurs.**

A titre d'exemple, comme le révèlent notamment les ouvrages respectifs de Michael MUNN <sup>37</sup> et de Tim ADLER <sup>38</sup>, **depuis ses débuts, l'industrie hollywoodienne vit en étroite symbiose avec celle du crime organisé** à qui les premiers patrons des studios avaient ouvert leurs portes.

**De cette coopération est née**, parallèlement à la « branche généraliste » qui écoule des produits

<sup>34</sup> Banque dont le siège se trouve aux EUA et dont Matthieu PIGASSE, co-proprétaire du quotidien « Le Monde », propriétaire d'« Inrockuptibles », est, entre autres, le directeur général délégué pour la France

<sup>35</sup> Art. de Benjamin DORMANN paru sur le site « Atlantico » le 22/5/12 : <http://atlantico.fr/decryptage/gouvernement-hollande-formation-plus-atlantiste-qu-on-pourrait-croire-benjamin-dormann-366638.html#wzbzff6Guup2Ccte99>

<sup>36</sup> <http://web.archive.org/web/20121020223209/http://www.french-american.org/files/liste-yl-fr-81-10.pdf>

<sup>37</sup> « Hollywood connection », librairie Vuibert, 2013

<sup>38</sup> « La Mafia à Hollywood »

cinématographiques courants - d'ailleurs de plus en plus subversifs - **une industrie entièrement vouée au « porno »** dont l'essor est fulgurant depuis une vingtaine d'années.

A tel point que, dans un article du quotidien « Le Monde », daté du 1/9/11, on pouvait lire ceci : **« L'industrie pornographique à l'arrêt après un cas de VIH (...) La Free Speech Coalition, syndicat de l'industrie du porno a proposé un moratoire après avoir appris que le (...) VIH avait été détecté, le 27 août 2011, chez un acteur ».**

**L'un des axes de la subversion généralisée**, qui trouve notamment sa source dans les milieux dirigeants des EUA, **c'est l'indifférenciation entre nations, identités, repères et sexes.** Cette indifférenciation est à l'origine de l'incroyable pression en faveur du **« mariage gay »** et de **la théorie du genre** dont **l'Américaine Judith BUTLER, décorée par les autorités françaises du titre de Chevalier des Arts et Lettres, le 26 janvier dernier, est la grande prêtresse.**

## VIII. CONCLUSION

*« Une société sevrée d'idéal, obsédée par la vie matérielle et dominée par une caste qui lui impose ses préférences idéologiques, ne peut former une communauté. Vivre ensemble, ce n'est pas subsister les uns à côté des autres. Il faut au moins une « morale commune », ce qu'Orwell appelait « common decency », non une neutralité imposée par la loi sur les questions religieuses, mais **une foi commune dans l'avenir de la communauté nationale et de ses valeurs qui impose un respect mutuel entre ses membres. (.....) Ce n'est pas de laïcité dont la France a besoin, mais de patriotisme. Ce n'est pas d'une gomme pour effacer ce qu'elle est (...) mais d'un crayon pour continuer d'écrire son histoire.** »<sup>39</sup>*

**« En brisant les tables de la souveraineté, nos gouvernants ont aboli leur pacte millénaire avec le peuple français ».** (Eric ZEMMOUR)<sup>40</sup>

Depuis le départ de l'Elysée du général de Gaulle, les dirigeants qui lui ont succédé n'ont cessé de se rendre coupables d'« **étranges renoncements** »<sup>41</sup>.

*Renoncement*, au fil des différents traités, **à des pans entiers de souveraineté** au profit des institutions de l'UE qui ont mis l'Europe et ses peuples à la merci de tous les périls.

**Renoncement aux intérêts stratégiques de la France** comme l'a illustré dernièrement la **vente du pôle énergie d'Alstom à General Electric**, qui se traduit par le passage sous contrôle américain de la filière nucléaire française y compris militaire.

Ces dernières années, les **amendes infligées à Total ainsi qu'à BNP Paribas, l'interdiction du marché iranien à PSA Peugeot Citroën** après que General Motors soit entré dans le capital du groupe, le traitement de la France et des Français dans les médias ou les films d'Outre-Atlantique, de même que **les menées dans notre pays de leurs services diplomatiques et consulaires auprès de jeunes représentants des minorités extra-européennes**<sup>42</sup>, démontrent clairement que **notre pays n'a rien à attendre de bon d'un traité de libre-échange avec les EUA.**

Commissaire au Plan, Henri GUAINO avait été limogé en **janvier 1998**<sup>43</sup> - écrivit-il - après avoir publié un rapport concluant qu'en France, près de **7 millions de personnes** étaient alors confrontées à des difficultés d'emploi.

17 ans après, comment démentir les nombreuses voix qui affirment que ce sont aujourd'hui **plus de 9 millions de personnes qui se trouvent dans cette situation, dans notre pays ?**

<sup>39</sup> Christian VANNESTE, ancien député UMP

<sup>40</sup> In « Le suicide français »

<sup>41</sup> Titre de l'ouvrage d'Henri GUAINO publié en 1998 chez Albin Michel

<sup>42</sup> L'ambassade américaine en France a déployé de grands efforts auprès des banlieues de l'immigration. Elle y détecte de futures élites « émergentes » et les invite aux Etats-Unis pour des voyages d'études. C'est ainsi qu'ont été formés les cadres des révolutions du « printemps arabe » (NRH n° 65, mars 2013 ; pe 44)

<sup>43</sup> In « L'étrange renoncement », édit. Albin Michel ; 1998

Le 10 décembre dernier, ont été publiées des données définitives de l'INSEE sur la situation de l'emploi : 33.400 emplois ont été détruits dans le secteur marchand ; ce chiffre s'élève à 55.200 si l'on prend en compte les emplois intérimaires.

**Dans ses prévisions financières publiées le 16/01/15, l'UNEDIC évalue à environ 104.000 le nombre de chômeurs supplémentaires en métropole en 2015.**

Selon les données communiquées par l'INSEE en 2013, **en 20 ans, le nombre d'exploitations agricoles françaises a diminué de plus de 50%.**

**« Un agriculteur se suicide tous les deux jours en France, selon l'Institut de Veille Sanitaire (INVS), qui publie (...) la première étude officielle sur le sujet. En tout, près de 500 suicides d'agriculteurs ont été enregistrés sur trois années - 2007, 2008 et 2009. C'est ainsi la troisième cause de mort dans le monde agricole, après les cancers et les maladies cardio-vasculaires (...) »** <sup>44</sup>.

De son côté, l'APLI (association des producteurs de lait indépendants) a avancé le chiffre de **800 suicidés pour la seule année 2009.**

Selon le CEPIDC, dépendant de l'INSERM, **« le taux de suicide des agriculteurs exploitants est le plus élevé des catégories professionnelles, à 32 pour 100.000 ».**

Avec chaque année, plus de 10.400 personnes qui décèdent par suicide - environ 16 pour 100.000 - **« la France est l'un des pays européens avec le plus fort taux de mortalité par suicide »**, selon l'INVS <sup>45</sup>. **En outre, le taux de suicides et de tentatives de suicide est particulièrement élevé chez les jeunes Français.**

**Alors que tout est en déliquescence en France, comme l'a amplement démontré Eric ZEMMOUR** dans son dernier ouvrage à succès, alors que ce qui n'est que fiction dans **« Soumission »** <sup>46</sup>, le dernier ouvrage de Michel HOUELLEBECQ, peut parfaitement devenir réalité dans une quinzaine d'années, nos dirigeants semblent n'avoir d'autre objectif que de **miner chaque jour un peu plus les fondements culturels et spirituels de notre société.**

Outre le phénomène du suicide, précité, les jeunes Français sont de plus en plus nombreux à vouloir s'installer à l'étranger. Pourquoi ?

**Notamment parce que la France, pays béni de Dieu, et « pays de Dieu », selon l'ancienne expression allemande, est devenu un étouffoir.**

**Etouffoir de l'identité, du goût d'entreprendre, de l'élan vital, de la virilité comme de la spiritualité, notre pays fait de la jeunesse des « deshérités »,** comme les désigne F.X. BELLAMY dans son ouvrage éponyme. <sup>47</sup>

Nul besoin d'être visionnaire pour prévoir que la signature d'un tel traité serait pour notre pays l'acceptation d'**une capitulation** qui entraînerait **un accroissement fulgurant du chômage** et annoncerait la fin prochaine, non seulement de tout ce qui a fait jusqu'ici sa spécificité, son caractère profondément original mais également **sa survie tout court.**

Pour sortir de l'effondrement matériel et moral dans lequel notre pays est plongé, pour éviter l'**« asservissement économique »** dont fait état l'**« Appel de Cochin »** de Jacques CHIRAC, la solution ne passerait-elle pas tout bonnement par **notre réarmement spirituel** ? En effet, **« L'homme ne vit pas que de pain mais de la parole de Dieu ».**

+++++

<sup>44</sup> In « Le Monde » du 10/10/13 : <http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/10/10/500-suicides-recenses-chez-les-les-agriculteurs-en-3-ans>

<sup>45</sup> Institut de Veille Sanitaire ; v. art. du « Figaro » du 10/9/14

<sup>46</sup> Edit. Flammarion ; 2015

<sup>47</sup> Edit. Plon ; 2014

## Bibliographie sommaire

- « **La machine de guerre économique** » de Christian HARBULOT ; édit. Economica ; 1992  
« L'Euro contre l'Europe ? » du Pr Gérard LAFAY ; édit. Arléa ; 1997  
« **Sur quelques mythes de l'Europe communautaire** » de Christophe REVEILLARD ; édit. F.X. de GUIBERT ; 1998  
« L'étrange renoncement » d'Henri GUAINO ; édit. Albin Michel ; 1998  
« **La mondialisation : la destruction des emplois et de la croissance** : l'évidence empirique » du Pr Maurice ALLAIS ; édit. C. Juclar ; 1999  
« **La France doit dire NON** » de Christian HARBULOT et Jean PICHOT-DUCLOS ; édit. Plon ; 1999  
« La guerre des Bush : les secrets inavouables d'un conflit » d'Eric LAURENT ; édit. Pocket ; 2003  
« La face cachée du 11 septembre » d'Eric LAURENT ; édit. Plon ; 2004  
« **Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde** » de Zbigniew BRZEZINSKI ; édit. Fayard Pluriel ; 2010  
« La Banque. Comment Goldman Sachs dirige le monde » de Marc ROCHE ; édit. Albin Michel ; 2010  
« **Le capitalisme hors la loi** » de Marc ROCHE ; édit. Albin Michel ; 2011  
« L'euro, les banquiers et la mondialisation : l'arnaque du siècle » de Nicolas DUPONT-AIGNAN ; édit. du Rocher ; 2011  
« **Wall Street et la révolution bolchévique** » du Pr Antony C. SUTTON ; édit. Le Retour aux sources ; 2012  
« **Wall Street et l'ascension d'Hitler** » du Pr Antony C. SUTTON ; édit. Le Retour aux Sources ; 2012  
ATLAS  
« **Chronique du choc des civilisations** » d'Aymeric CHAUPRADE ; édit. Chronique ; 2013  
« **Chroniques du mondialisme** » de Pierre HILLARD ; édit. Le retour aux sources ; 2014  
« **Les usurpateurs. Comment les entreprises transnationales prennent le pouvoir** » de Susan GEORGE ; édit. Seuil ; 2014  
« France, les années décisives » de Laurent OZON ; édit. Bios ; 2014  
« **L'Europe colonisée** » d'Ivan BLOT ; édit. Apopsix ; 2014  
« Pour une France libérée » de Christian VANNESTE ; édit. Tatamis ; 2014  
« Le choc des empires. Etats-Unis, Chine, Allemagne : qui dominera l'économie-monde ? » de Jean-Michel QUATREPOINT ; édit. Le Débat, Gallimard ; 2014  
« Le suicide français » d'Eric ZEMMOUR ; édit. Albin Michel ; 2014  
« **Sabordage : comment la France détruit sa puissance** » de Christian HARBULOT ; édit. F. Bourin ; 2014  
« **Le traité transatlantique et autres menaces** » d'Alain de BENOIST ; édit. P.G. de ROUX ; 2015

## Quelques ouvrages portant sur la désinformation et la manipulation

- « La persuasion clandestine » de Vance PACKARD ; édit. Calmann Lévy ; 1958  
« **Les nouveaux chiens de garde** », de Serge HALIMI ; édit. Liber - Raisons d'agir ; 1997  
« Désinformation, flagrant délit » de Vladimir VOLKOFF ; éditions du Rocher ; 1999  
« L'opinion, ça se travaille » de Serge HALIMI et Dominique VIDAL ; édit. Agone ; 2000  
« **La face cachée du « Monde »** » de Pierre PEAN et Philippe COHEN ; édit. Mille et une nuits ; 2003  
« Enquête au coeur de la censure » d'Arnaud-Aaron UPINSKY ; édit. du Rocher ; 2003  
« Une imposture française » de Nicolas BEAU et Olivier TOSKER ; édit. Les arènes ; 2006  
« **On achète bien les cerveaux, la publicité et les médias** » de Marie BENILDE ; édit. Raisons d'agir ; 2008  
« **Les yeux grands fermés** » de Michèle TRIBALAT ; édit. Denoël ; 2010  
« Les éditocrates » de M. CHOLLET, O. CYRAN, S. FONTENELLE et M. REYMOND ; édit. La découverte ; 2010  
« Cohn-Bendit, l'imposture » de Paul ARIES et Florence LERAY ; édit. Max Milo ; 2010  
« Les intellectuels faussaires. Le triomphe médiatique des experts en mensonge » de Pascal BONIFACE ; édit. J.C. Gawsewitch ; 2011  
« TV Lobotomie » de Michel DESMURGET ; édit. Max Milo ; 2011  
« Les médias en servitude » de l'Institut Polemia ; édit. Polemia ; 2011  
« **La tyrannie médiatique** » de Jean-Yves LE GALLOU ; édit. Via romana ; 2013  
« Le livre noir de l'AFP » de Jean ROBIN ; édit. Tatamis ; 2013  
« Souriez, vous êtes fichés. Big Brother en Europe » de Raf JESPERS ; édit. Couleur livres ; 2013  
« **La France Big Brother** » de Laurent OBERTONE ; édit. Ring ; 2014  
« Voltaire, une imposture au service des puissants » de Marion SIGAUT ; édit. KontreKulture ; 2015  
« Data and Goliath. The Hidden Battles to Collect Your Data and Control Your World » de Bruce SCHNEIER ; édit. W.W. Norton & Company ; 2015  
« **Ils ont acheté la presse** » de Benjamin DORMANN ; (réédit.) Jean Picollec ; 2015



La lettre aux élus  
17, rue des Chasseurs  
95100 - Argenteuil

☎ 01.34.11.16.94  
Envoi : 40 000 exemplaires  
[www.lalettreauxelus.com](http://www.lalettreauxelus.com)